



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 22 août 2019

Heure : 18 h 30

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire 22 août 2019.

2. Administration :

2.1. Adoption du règlement d'emprunt R2019-727 décrétant une dépense de 237 000 \$ et un emprunt au montant de 237 000 \$, remboursable sur vingt (20) ans, pour l'achat d'une propriété située au 191, avenue de Port-Royal à Bonaventure.

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 22 août 2019.